



## Flash Info

Octobre 2014

Chers concitoyens,

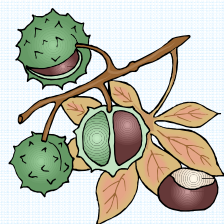
C'est avec force et détermination que le nouveau conseil municipal s'est attelé à poursuivre l'ensemble des travaux engagés, à porter les dossiers importants en cours et à lancer les réflexions sur les projets annoncés. Tout un programme essentiel pour le devenir de notre village.

Agir avec et au plus près des habitants, répondre à la fois à l'intérêt général et si possible aux besoins de chacun, telle est la volonté constante de vos élus.

Deux dossiers importants, la transformation du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme et l'aménagement du lotissement du Burgweg arrivent à leur terme après de nombreuses péripéties.

Début septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. Comme chaque année, la municipalité a mis en œuvre tous les moyens indispensables au bon déroulement de la rentrée scolaire, évènement important dans la vie des familles. Cette année, l'obligation de mettre en place des nouveaux rythmes scolaires a nécessité un important travail qui a duré plusieurs mois. Une large concertation, regroupant tous les parents d'élèves, les enseignants et le personnel communal intervenant dans les écoles, a permis à la municipalité de proposer une organisation perturbant le moins possible le fonctionnement de l'école.

Je souhaite à tous les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants, une bonne et fructueuse année scolaire, à toutes les associations une saison pleine de réussite et vous adresse à tous l'assurance de mon dévouement.



Cordialement,

Votre Maire,  
Gérard ADOLPH

### SOMMAIRE

- |                              |           |                               |        |
|------------------------------|-----------|-------------------------------|--------|
| • Le mot du Maire            | page 1    | • La rentrée scolaire         | page 6 |
| • Le conseil municipal       | page 2    | • La rentrée des associations | page 7 |
| • Le point sur les chantiers | page 3    | • L'agenda                    | page 8 |
| • L'enquête publique         | pages 4-5 | • Les horaires et permanences | page 8 |

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**O**rdre du jour des dernières séances du Conseil Municipal. L'intégralité des comptes-rendus est consultable en mairie, dans les boîtes de publication du village (parking MTL et Mairie) et sur le site internet de la commune [www.altorf.fr](http://www.altorf.fr).

### SEANCE DU 26 MAI 2014

- ◇ Réhabilitation avec extension du bâtiment de la MTL : point financier de l'opération
- ◇ Nouveaux rythmes scolaires : point sur le dossier
- ◇ Lotissement Burgweg : choix des noms des futures rues
- ◇ Recensement de la population 2015 : nomination d'un coordonnateur communal
- ◇ Acceptation de chèque
- ◇ Attribution de subventions

### SEANCE DU 30 JUIN 2014

- ◇ Location du logement du groupe scolaire
- ◇ Coopération intercommunale - SIVOM de Molsheim Mutzig et Environs : modification des conditions de composition, extension des compétences et modifications statutaires
- ◇ Lotissement Burgweg : choix des noms des futures rues
- ◇ Acceptation de chèque
- ◇ Attribution d'une subvention exceptionnelle
- ◇ Information budgétaire
- ◇ Ecole : modification du contrat unique d'insertion et transformation en emploi d'avenir
- ◇ Régie de recettes

**PROCHAINE SEANCE**  
**Lundi 3 novembre 2014**  
**à 20h30 en Mairie**

### SEANCE DU 25 AOUT 2014

- ◇ Adjudication de chasse 2015/2024 : consultation des propriétaires
- ◇ Adjudication de chasse 2015/2024 : constitution de la commission consultative communale
- ◇ Attribution d'une subvention pour création d'association
- ◇ Attribution d'une subvention exceptionnelle
- ◇ Application des nouveaux rythmes scolaires : point sur les modifications administratives
- ◇ Budget primitif 2014 : décision modificative n°1
- ◇ Acceptation de chèques
- ◇ Subventions pour ravalement de façades
- ◇ Equipements techniques des bâtiments communaux : attribution des contrats d'entretien
- ◇ Rachat de mobilier de cuisine du logement de l'école



### SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2014

- ◇ Régime des aides à l'électrification rurale
- ◇ Taxe sur la consommation finale d'électricité : fixation du coefficient multiplicateur
- ◇ Projet de création d'un plan de circulation : bilan d'étape
- ◇ Personnel communal : création d'un poste par le biais d'un contrat unique d'insertion
- ◇ Point sur la rentrée scolaire et périscolaire
- ◇ Groupe ES : présentation du rapport d'activité 2013
- ◇ Réseau GDS : présentation du rapport d'activité 2013
- ◇ Présentation du bilan forestier 2013
- ◇ Rôle et compétences de la Communauté de Communes de la région de Molsheim-Mutzig

### Le brûlage des déchets

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre.

On entend par « déchet ménager » : tout déchet, dangereux ou non, dont le producteur est un ménage (résidus alimentaires, emballages, bouteilles, papiers, cartons, journaux, vieux meubles, appareils électroménagers, déchets verts, bio-déchets ...).

Les déchets dits « verts », produits par les particuliers, sont considérés comme des déchets ménagers. A ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de la pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou faire l'objet d'un compostage individuel.



## Le point sur les chantiers

### Travaux d'assainissement

Afin d'éviter, à l'avenir, des inondations dans le quartier de la Krutenau, des travaux ont été réalisés :

- rue Principale et place de la Krutenau : renforcement du réseau d'assainissement avec aménagement d'un déversoir d'orage près du pont du Rossbach,
- rue des Prés : déconnexion de l'avaloir de chaussée et raccordement au réseau d'eaux pluviales de la place de la Krutenau.



### Réhabilitation de la MTL et son annexe

Les travaux de gros œuvre sont terminés.

La pose des menuiseries extérieures et les travaux électriques et sanitaires vont démarrer. Ceux concernant l'annexe (actuel club-house de la pétanque) débuteront mi-octobre. La fin des travaux est prévue pour l'été 2015.

### Prochainement

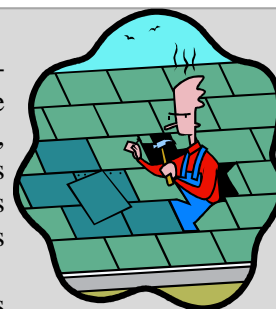
Mise en place des bacs à fleurs route de Strasbourg.



### Ecole : infiltrations

Après plusieurs années de tractations, les assureurs, dans le cadre de la garantie décennale, ont accepté de financer les travaux destinés à réparer les « désordres » à l'origine des infiltrations.

Lors de ces travaux, d'autres problèmes sont apparus sur le reste de la couverture (support non conforme, non ventilé). Le dossier est loin d'être clos.



### Lotissement Burgweg

Ont été réalisés à ce jour :

- les réseaux (électricité, gaz, numéricable, éclairage public, france telecom),
- la voirie provisoire en enrobé, ainsi que les trottoirs et la placette en pavés,
- l'aménagement des abords avec l'accès par la route des Romains,
- le branchement au réseau d'eau potable par la route des Romains.

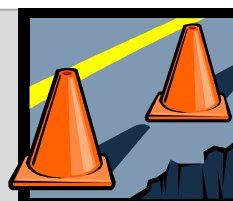


L'ensemble des lots est réservé.

Le démarrage des travaux de construction de l'immeuble collectif est prévu prochainement.

## Prévisions de travaux

- création d'une station de pompage en aval du réseau, près du lavoir vers l'église
- travaux de reprise de l'îlot vers Duttlenheim (bordures et réflecteurs) route de Strasbourg



## ENQUETE PUBLIQUE

RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS EN PLAN LOCAL D'URBANISME

ELABORATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

MODIFICATION DU PERIMETRE DE PROTECTION D'UN MONUMENT HISTORIQUE

REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT



### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté du 29 septembre 2014, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur les projets de révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme, d'élaboration du règlement local de publicité, de modification du périmètre de protection d'un monument historique et de la révision du zonage d'assainissement, pour une durée de **33 jours consécutifs, du lundi 27 octobre 2014 au vendredi 28 novembre 2014 inclus**.

Les caractéristiques principales sont :

En ce qui concerne la révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme :

- maintenir un équilibre entre le développement urbain et l'activité rurale, en préservant davantage les espaces naturels et agricoles et, de fait, conserver le caractère rural de la commune.
- limiter les extensions urbaines et privilégier le renouvellement urbain.
- maîtriser la mutation du centre ancien.
- favoriser la mixité urbaine et la revitalisation du centre ancien en développant les activités artisanales de services et de commerces de proximité dans le tissu urbain.
- assurer le développement économique de la commune et de la communauté de communes.
- assurer la protection des espaces naturels et forestiers et la préservation, ou la remise en état, des continuités écologiques.
- répondre aux besoins de la population en logement en diversifiant l'offre en habitat individuel, intermédiaire et groupé.

En ce qui concerne l'élaboration du règlement local de publicité :

- limiter le nombre de dispositifs publicitaires à un seul, quelle que soit la longueur du côté bordant la voie ouverte à la circulation publique.
- viser à mieux encadrer l'aspect des enseignes dans un souci de préservation du patrimoine et plus particulièrement le bâti du noyau ancien.
- régler les dimensions des enseignes posées à plat sur un mur ou parallèlement à un mur.
- interdire les enseignes sur toitures ou terrasses dans un souci de préservation du patrimoine et plus particulièrement le bâti du noyau ancien.
- régler la taille des enseignes scellées au sol.

En ce qui concerne la révision du zonage d'assainissement :

- Mettre à jour le zonage d'assainissement collectif / non collectif.

En ce qui concerne la modification du périmètre de protection du monument historique :

- Réduire le périmètre du Menhir dit « Lange Stein », dont la borne intercommunale se situe entre Altorf, Molsheim et Dorlisheim, à la seule parcelle comportant cette borne.

Au terme de l'enquête, le dossier, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique unique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Monsieur François ERNST, retraité de la SNCF, domicilié 30 rue du Taennelkreuz à 67750 SCHERWILLER, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Madame Frédérique KELLER, architecte DPLG – secteur Promotion Immobilière, domiciliée 14 rue de la Source à 67600 BALDENHEIM, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie pendant une durée de 33 jours consécutifs **du lundi 27 octobre 2014 au vendredi 28 novembre 2014 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

**Le lundi de 9h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00**  
**Le mardi de 9h00 à 12h00**  
**Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00**  
**Le jeudi de 9h00 à 12h00**  
**Le vendredi de 9h00 à 12h00**

**Ouverture exceptionnelle de la mairie uniquement pour l'enquête publique :**  
**samedi 8 novembre 2014 de 9h00 à 12h00**

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et éventuellement consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à la Mairie, sise 12 rue Principale à 67120 ALTORF.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie les :

**Lundi 27 octobre 2014 de 9h00 à 12h00**  
**Samedi 8 novembre 2014 de 9h00 à 12h00**  
**Mercredi 12 novembre 2014 de 14h00 à 16h00**  
**Lundi 24 novembre 2014 de 17h00 à 19h00**  
**Vendredi 28 novembre 2014 de 9h00 à 12h00**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie durant un an après la fin de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la commune et seront tenus à la disposition du public en mairie pendant un an.

L'autorité responsable du projet de P.L.U est la commune d'Altorf, représentée par son Maire Gérard ADOLPH, dont le siège administratif est situé 12 rue principale à 67120 ALTORF. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse.

L'autorité responsable du projet de modification du zonage d'assainissement est le SDEA, représenté par son président, dont le siège administratif est situé Espace Européen de l'Entreprise – SCHILTIGHEIM – CS 10 020 – 67013 STRASBOURG Cedex. Des informations peuvent être demandées auprès des services techniques du SDEA à cette adresse.

Les informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site Internet de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.altorf.fr>

Les pièces du dossier seront également consultables sur le site internet de la mairie.

Les observations du public pourront être faites, pendant l'enquête publique par voie électronique à l'adresse suivante : [accueil-altorf@orange.fr](mailto:accueil-altorf@orange.fr)



## Rentrée Scolaire 2014-2015



CLASSE	Petite et moyenne sections	Grande section	CP CE1	CE2 CM1	CM1 CM2
Effectifs	26	20	20	17	17
Enseignantes	Mme Myriam Herbert-Ledig	Mme Frédérique Grosjean	Mme Claudine Weber	Mme Soazig Metzger	Mme Bénédicte Heckmann
Modulatrice	Mme Aline Herrmann				
ATSEM	Mme Maryline Menuge Mme Elodie Demir				

Tout était prêt en ce mardi 2 septembre, jour de rentrée. L'encadrement, au grand complet, a pu accueillir les 100 élèves dans de très bonnes conditions.

Deux nouveautés :

- mise en place des 4<sup>1/2</sup> jours avec cours le mercredi matin.
- bienvenue à Madame Myriam HERBERT-LEDIG, la nouvelle directrice.

Nous souhaitons aux enfants et à toute l'équipe enseignante, une excellente année scolaire.

### Cross inter-écoles

Le groupe scolaire d'Altorf organise, avec l'école de Dachstein, un cross inter-écoles le vendredi 17 octobre au matin. Les élèves des classes de grande section et des classes élémentaires se mesureront, par classe d'âge, pour remporter la victoire.

### Spectacles pour les petites classes

Les jeunes élèves de l'école d'Altorf auront le plaisir d'assister à deux spectacles proposés par Sandrine Bouland (Monde et Nature) le jeudi 20 novembre prochain. Le matin, les élèves des classes de maternelle feront la connaissance de Dodil le crocodile dans un spectacle intitulé « je suis différent ... et alors ! ». L'après-midi, les CP-CE1 partageront le voyage de Perle dans le spectacle « Perle et l'aventure de l'eau ».

## La rentrée des « Pomme de Pic »



Cette année chez les « Pomme de Pic », accueil périscolaire et de loisirs géré par l'OPAL, l'équipe d'animation composée d'Emilie (responsable), Tuba, Andrew et Cédric, propose aux enfants leur nouveau thème de l'année : « Evoluer aux rythmes des fêtes et des saisons ». Ce thème permettra à vos enfants d'aborder les diverses fêtes de l'année, ainsi que les saisons, en terme de paysage, de climat et autres. Nous continuerons nos activités plus traditionnelles à base de jeux en extérieur, de jeux de société, de bricolages en tout genre qui permettront à vos enfants de s'amuser après l'école.

Cette année, dans le cadre de la nouvelle réforme des rythmes scolaires, le périscolaire propose la mise en place d'activités sous forme de clubs ludiques (comme le club alsacien, faune et flore, dessin et autres). Ils se déroulent les lundis et jeudis de 15h30 à 16h30 et sont suivis d'un goûter.

Nous rappelons que le périscolaire prend en charge vos enfants sur le temps du midi et le soir, de la sortie de l'école jusqu'à 18h, avec une extension jusqu'à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les mercredis, les enfants sont accueillis à partir de 10h, jusqu'à 18h, avec la possibilité de rechercher les enfants avant ou après le repas.

Les « Pomme de Pic » fonctionnent aussi pendant les petites vacances. Les programmes seront disponibles sur le site de la mairie, à la structure des « Pomme de Pic », 3A route de Dachstein 67120 Altorf, ainsi que sur le site de l'OPAL : [opal67.org](http://opal67.org). Nous sommes toujours à la recherche de papier brouillon, laine, bois et tout autre matériel de récupération qui nous permettront de réaliser, pour le bonheur des enfants, de chouettes bricolages.

Pour tout renseignement concernant l'accueil périscolaire et de loisirs, n'hésitez pas à nous contacter :

ERBA DUVERNOY Emilie, responsable



09.63.21.56.29



[pommedepic@opal67.org](mailto:pommedepic@opal67.org)

## Chorale Sainte Cécile

Les choristes ont chanté l'office de la Fête Patronale, Saint Vincent de Paul, à la chapelle de l'hôpital de Molsheim, le samedi 27 septembre à 10 heures.

Le dimanche 5 octobre, la chorale s'est déplacée à N.D. de Neunkirch, pour y interpréter la Messe de Charles Gounod, lors de la messe de 10 heures.

Bonne nouvelle : nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau chantre. Il s'agit de Monsieur Alain Sabatier. Si le cœur vous en dit, nous avons encore de la place en notre chœur.

S. Heiligenstein



## Just Dance



Les cours de danse de l'association Just Dance (danse moderne), ont repris le 8 septembre au complexe sportif de Dachstein. Il reste encore des places dans les groupes suivants :

- les Starlettes (de 11 ans à 14 ans) les **lundis de 19h15 à 20h15**
- les Miss (de 20 ans à 30 ans) les **lundis de 20h15 à 21h45**

Pour de plus amples informations, contactez Madame MUNCH par mail : [justdance.67@gmail.fr](mailto:justdance.67@gmail.fr)

## Forme et Vitalité

Notre saison 2014/2015 a débuté le 1er octobre 2014 et nous entraîne jusque fin juin 2015.

Nous sommes très heureuses de nous retrouver, les anciennes et les nouvelles. Bonne saison à toutes.

Pour tout renseignement, rendez-vous à la grange de la Dîme, tous les **mercredis de 9h à 10h**

ou téléphonez au 03.88.49.38.49



## Club d'Echecs d'Altorf



Nous proposons :

- des cours d'initiation et de perfectionnement pour les jeunes joueurs le **mercredi de 14h à 15h**. Ces cours sont ouverts à tous, notamment aux enfants à partir de 7 ans.
- des cours de perfectionnement pour les joueurs confirmés et les adultes débutants le **vendredi soir à partir de 19h30**.

Les adultes de tout âge sont également les bienvenus pour rejoindre le club et partager des moments de convivialité autour d'un échiquier. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Jean-Marc Mathiot au 03.88.38.69.29 ou par mail : [mathiot.jean-marc@wanadoo.fr](mailto:mathiot.jean-marc@wanadoo.fr)



Toutes les informations et l'actualité d'Altorf en un clic !  
<http://www.altorf.fr>

## Bibliothèque



1<sup>er</sup> MERCREDI DU MOIS à 10H30 :  
 Lecture de contes

1<sup>er</sup> SAMEDI DU MOIS à 14H :  
 Après midi jeux



**RAPPEL DES HORAIRES :**  
 - MARDI de 18H à 19H30  
 - 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> MERCREDI de 9H30 à 11H30  
 - 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> SAMEDI de 14H à 16h



LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ALTORF

## INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES



Nous rappelons aux habitants de la commune qu'il appartient à chacun de vérifier en mairie son inscription sur la liste électorale. Nous invitons également les **nouveaux arrivants** de l'année 2014, ainsi que les citoyens de l'Union Européenne résidant en France (disposant du droit de vote aux élections municipales et européennes dans la commune où ils possèdent leur domicile), à passer en mairie pour procéder à leur inscription avant le 31 décembre 2014. Attention, l'inscription dans la commune n'entraîne pas l'inscription d'office sur la liste électorale.

**Prix du fleurissement**  
 Le 22 juillet dernier, le jury de fleurissement a sillonné les rues du village pour sélectionner les 16 lauréats de l'année, dans les trois catégories : prix d'excellence, prix d'honneur, prix d'encouragement. Les noms des personnes récompensées seront communiqués dans le journal rétrospectif de l'année 2014.

## AGENDA

**24 OCTOBRE**  
 Vente de bois à 18h à la Dîme

**28-29 NOVEMBRE**  
 Collecte Banque alimentaire

**09 NOVEMBRE**  
 Pêche aux carnassiers en matinée à l'étang de pêche

**6 DECEMBRE**  
 Pompiers : Fête de la Ste Barbe

**10 NOVEMBRE**  
 Commémoration armistice 1918  
 Messe à 18h

**14 DECEMBRE**  
 Fête de Noël des personnes âgées

**15 NOVEMBRE**  
 Soirée tarot ASA au club-house foot

**JANVIER - FEVRIER 2015**  
 Recensement population

## VENTE DE BOIS

Le 24 octobre 2014 à 18h, à la grange de la Dîme, aura lieu une vente aux enchères publiques de lots de bois de chauffage à façonner par l'acquéreur. Le détail des lots ainsi que leur localisation en forêt sont disponibles en mairie d'Altorf.



## HORAIRES & PERMANENCES



En raison du pont de l'armistice du 11 novembre, la mairie sera fermée le lundi 10 novembre.

**MAIRIE D'ALTORF**  
 12, rue Principale  
 67120 ALTORF  
 Téléphone : 03 88 38 12 54  
 Télécopie : 03 88 38 75 43  
 Courriel : [mairie-altorf@wanadoo.fr](mailto:mairie-altorf@wanadoo.fr)  
 Site : [www.altorf.fr](http://www.altorf.fr)

Pendant les fêtes de Noël, la mairie sera fermée :

mercredi 24 décembre  
 mercredi 31 décembre l'après-midi  
 vendredi 2 janvier

**Horaires Mairie :**  
 Lundi au vendredi de 9h à 12h  
 Le lundi de 17h à 19h  
 Le mercredi de 14h à 16h

**Permanence du Maire :**  
 Le lundi de 17h à 19h  
 Sur rendez-vous

**Permanence des adjoints et des conseillers délégués :**  
 Sur rendez-vous